



HAL
open science

**Latiniser, puis relatiniser le latin en domaine latin.
Facteurs historico-politiques, données linguistiques et
métalinguistiques**

Tatiana Taous

► **To cite this version:**

Tatiana Taous. Latiniser, puis relatiniser le latin en domaine latin. Facteurs historico-politiques, données linguistiques et métalinguistiques. *Revue des langues romanes*, 2024, Tome CXXVIII n°2, 10.4000/12zjs. hal-04858094

HAL Id: hal-04858094

<https://cyu.hal.science/hal-04858094v1>

Submitted on 2 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Latiniser, puis relatiniser le latin en domaine latin

Facteurs historico-politiques, données linguistiques et métalinguistiques

Tatiana Taous



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rlr/5823>

DOI : 10.4000/12zjs

ISSN : 2391-114X

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Ce document vous est fourni par CY Cergy Paris Université



Référence électronique

Tatiana Taous, « Latiniser, puis relatiniser le latin en domaine latin », *Revue des langues romanes* [En ligne], Tome CXXVIII n°2 | 2024, mis en ligne le 20 décembre 2024, consulté le 29 décembre 2024.

URL : <http://journals.openedition.org/rlr/5823> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12zjs>

Ce document a été généré automatiquement le 20 décembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Latiniser, puis relatiniser le latin en domaine latin

Facteurs historico-politiques, données linguistiques et métalinguistiques

Tatiana Taous

Introduction

- 1 Parler de « latin d'église » (Sand 1842 ; Lamartine 1851 ; Huysmans 1884) ou — moins dépréciativement — de « latin ecclésiastique » (Villemain 1829 ; Littré 1873, *s. v.* « nonne » ; Günst Horn 2014¹) laisse entendre qu'il a existé, à côté du latin dit « classique », différentes variantes de latin, qui ont dû pousser certains puristes à une relatinisation du latin « décadent ». Étonnamment pourtant, les efforts successifs pour « latiniser » et « relatiniser » le latin conduisent à en altérer le noyau linguistique originel, ce dont rendra compte à la Renaissance l'écolier limousin de Rabelais.
- 2 La présente contribution se propose de revenir sur un apparent paradoxe : le fait que l'on ait pu « latiniser » le latin en domaine latin². De façon générale, les dérivations morphologiques fondées sur le nom d'une langue (tels *franciser*, *latiniser* ; *latinisme*, *canadianisme*, etc.) mettent en présence une langue-cible (celle induite par la base de dérivation) qui fait pression sur des langues ou parlers d'un autre type, sentis comme moins prestigieux ou moins adaptés à la situation de communication. Les locuteurs du français contemporain, par exemple, peuvent ainsi introduire des anglicismes (dans certaines sphères professionnelles), des hellénismes (que l'on songe au domaine médical³) mais également utiliser des propriétés dialectales moins avouables (voir les parlers dits « jeunes », Gadet & Guerin (éd.) 2015). Dans ces quelques exemples, l'anglais, le grec et les parlers dialectaux (langues-cibles) investissent le français (langue-hôte), mais ces incursions linguistiques dépassent largement les phénomènes d'emprunt : les termes en question sont sentis comme propres à une autre langue que la langue-hôte, ce sentiment pouvant s'accompagner d'une certaine défiance, au prétexte que la langue-hôte possède déjà dans son arsenal lexical de quoi éviter ces emprunts.

- 3 Or, dans l'intitulé que nous avons posé, le latin apparaît à la fois comme la langue-hôte et la langue-cible sur un espace territorial où il paraît dominer. Dès lors, une telle configuration est-elle conceptuellement envisageable et, de fait, effectivement réalisée ? Si elle l'est, quels sont les paramètres (politiques, sociaux, économiques, temporels, spatiaux, humains) mis en jeu, et surtout, comment ces paramètres interagissent-ils et s'imbriquent-ils les uns dans les autres ? Il va de soi que de l'Italie préromaine (–VIII^e s.) au Bas-Empire romain (+V^e s.), la description que nous proposerions de cette question ne pourrait être qu'hétérogène et polymorphe et les données à charrier, innombrables, étant donné l'étendue de la fourchette chronologique considérée. Nous tenterons néanmoins, très modestement, de faire état de la manière dont les latinismes, la latinisation et le fait de latiniser ont pu émerger, être appréhendés et conceptualisés par les Latins et par les allophones sur les aires géographiques dominées par Rome.
- 4 Nous commencerons par faire un état des lieux des problèmes posés par notre intitulé. Nous poursuivrons en tentant d'articuler les facteurs historico-politiques aux données métalinguistiques et linguistiques. La deuxième partie s'attachera ainsi à retracer l'évolution qui fit que le latin finit par émerger et se distinguer des autres potentiels linguistiques, tandis que, dans une troisième partie, nous proposerons de rendre compte, à partir d'entrées lexicales et d'exemples, de phénomènes de (re)latinisation. Nous insistons sur le caractère ardu de la tâche, qui explique peut-être le peu de recherches en ce domaine (Dubuisson 1979, 89 ; Dubuisson 1981, 274, note 2 ; Biville 1993, 139 ; Famerie 1998⁴).

Les données du problème

Ce que suppose « latiniser le latin »

- 5 Le fr. *latiniser* signifie littéralement « rendre latin⁵ », « traduire en latin », mais la double restriction (par l'objet – « le latin » – et le lieu – « en domaine latin » –) donne le sentiment d'une certaine redondance qui, une fois dépassée, laisse entendre que le latin a constitué, à un moment donné de son histoire, une langue en construction, dissoute au milieu d'autres (Van Heems 2012 ; Dupont 2022, 43-60) et qu'il a alors cherché tout autant à se fixer qu'à s'affirmer face à d'autres potentiels linguistiques (Dupont 2022, 50). Originellement, le latin est la « langue du Latium », laquelle s'incarnera, au cours des siècles, dans la langue parlée à Rome et deviendra la « langue des Romains » (Flobert 1988), dans une forme de restriction territoriale (de la région du Latium à la cité de Rome) mimétique d'une restriction dialectale (le parler de l'élite romaine devient le parangon du latin correct, cf. Desbordes 2007a, 103).
- 6 Ce retour au mode de désignation permet de mettre en évidence deux points. Le premier, c'est la corrélation fondamentale entre langue parlée et territoire occupé (Flobert 1988, 206, note 11). Des termes comme *graecismus*, *sardismus* ou *soloecismus* attestent de ces rapports primitifs : à l'origine purement dénotatifs, ces termes renvoient à des particularismes locaux qui se sont implantés dans le parler de la nouvelle terre d'accueil suite à des contacts ou « contaminations » linguistiques (Dubuisson 1983, 542, note 100 ; Rochette 2016, 75-76 ; Taous 2022, 278-279). La connotation dépréciative potentiellement associée à ces termes s'évalue alors à l'aune du degré de démotivation sémantique : plus le lien avec la langue ou le territoire

d'origine est tenu, plus le terme s'entend de façon négative pour caractériser une faute de langue, que celle-ci affecte les niveaux phonétique, morphologique, syntaxique, lexical ou sémantique. Néanmoins, les restitutions étymologiques proposées par les Anciens pour ces termes (Quintilien, Cassiodore, Audax, Isidore de Séville, Julien de Tolède) amènent à penser que ces langues et territoires, avant de sombrer dans l'oubli, ont constitué des parlers à part entière, suffisamment répandus pour pouvoir s'exporter, infiltrer d'autres zones territoriales et en altérer le parler initial. Dans cette perspective, la langue du Latium a dû s'extraire et se distinguer des autres langues parlées dans la botte italienne (Adams 2003).

- 7 Le second point concerne le glissement et la superposition qui firent passer le latin de la « langue du Latium » (*lingua Latina*) à la « langue des Romains » (*lingua Romana*). P. Flobert (1988) rappelle toutefois que cette équivalence se fit assez tardivement dans l'histoire du Latium, dans la mesure où « Rome est une tard venue dans le Latium » (*ibid.*, 205). Et, de fait, « il est impossible d'identifier une élite latinophone sur l'emplacement de Rome » (Dupont 2022, 90) avant les débuts de la République romaine. L'équivalence *Romana* ↔ *Latina*, loin d'être évidente, s'est elle aussi construite sur le long terme et c'est ce qui explique qu'il faille attendre César pour avoir la première attestation connue d'un auteur « natif de Rome » écrivant en latin (Flobert 1988, 206). Par conséquent, dès l'origine et jusque dans la suite, latinisation ne se confond pas avec romanisation (Deniaux 1983) : si le latin, en tant que langue de Rome, constitue dans la mythologie personnelle des Romains la langue des vainqueurs, celle « des plus forts » (sur *rhômè* « la force », Dupont 2022, 52 ; Werner 1980, 153), la romanisation est une opération plus large qui vise à exporter, dans les territoires conquis, des institutions militaires, politiques, juridiques, des *habitus* culturels (vestimentaire, anthroponymique, toponymique) et, de manière plus globale encore, un modèle civilisationnel, dont la latinisation ne constitue que l'un des pans (Veyne 1980 ; Dupont 2022). « Latiniser le latin » signifie alors, pour les Romains, trouver une voie linguistique commune : si, en tant que cité hellénistique⁶, Rome a pu se contenter dans un premier temps du grec, langue de la civilisation par excellence⁷, elle introduit progressivement une alternative au grec : le latin ou l'autre langue existante dans l'esprit des Romains (Dubuisson 1981 ; Desbordes 2007a, 95). On pourra donc estimer que « latiniser le latin » contribue à faire une place de choix au latin sur l'échiquier des langues parlées dans le nord de l'Italie et sur les côtes méridionale et sicilienne (Dubuisson 1983, 534 ; Adams 2003, 155-168 ; Biville 2021, 22).
- 8 Cette première étape dans l'histoire du latin a dû se constituer dès les premières attestations humaines en terre italienne (–VIII^e s.), opérer un tournant au –V^e siècle à la fin de la domination étrusque (Cristofani 1999, 360 ; Dupont 2022, 50 et note 1) et perdurer jusqu'au matage définitif des peuplades samnites, lors de la bataille de Sentinum en –295 (*ibid.*, 51 ; Saulnier 1983).

Ce que suppose « relatiniser le latin »

- 9 Une fois le latin identifié comme « l'autre langue » de Rome et, plus largement, de l'*imperium Romanum*, il faut supposer que les partisans d'une relatinisation du latin ont eu dans l'idée de redonner une coloration latine à ce qui semblait s'être détérioré et éloigné d'un noyau-modèle, étalon de mesure, en raison de contacts de langues de plus en plus nombreux à mesure de l'expansion de l'*imperium* (Adams 2003 ; Desbordes

2007a, 96 et note 8), d'altérations diastriques ou vulgarisation, littéralement, « par la masse » (Desbordes, *ibid.* ; Dupont 2022, 114), d'adaptations diaphasiques, enfin (voir notamment, Césaire d'Arles, Augustin et Jérôme dans Adams 2013, 14-15 et 21-22). Mais là encore, la situation est complexe à décrire : à partir de quel moment cette variété standardisée de latin s'est-elle constituée ? Et quels furent les acteurs de cette relatinisation ?

- 10 Tout semble commencer au $-IV^e$ siècle, après le sac de Rome par les Gaulois, sac resté célèbre par l'intervention légendaire des oies du Capitole. À l'issue de cet épisode, Rome, républicaine depuis -509 , sort de sa léthargie, entre en campagne dans une Italie plongée depuis deux siècles dans le chaos de guerres tribales, pacifie les territoires, intègre dans son *imperium* les *populi* locaux aux vellétés identitaires et finit par imposer ses institutions (Dupont 2022, 51). Cette pacification coïncide avec l'émergence d'une classe dirigeante, primitivement aristocratique, mais qui, corrélativement à l'expansion romaine, va devoir assimiler de nouvelles élites, plébéiennes, pour pouvoir assurer le rayonnement de Rome sur l'ensemble des territoires conquis. Une scission à la fois sociale, ethnique et linguistique se fait jour au sein de la classe dirigeante : le grec demeure, jusqu'au $-II^e$ siècle, la langue de l'aristocratie romaine (Dubuisson 1983, 524 ; Agusta-Boularot 1994, 729-730), cependant que le latin, proprement rustique, « campagnard » (Flobert 1988, 206), est la langue parlée par la plèbe. Mais l'accession de la plèbe aux plus hautes fonctions publiques finit par conférer un vernis particulier au latin, dont la transmission ne se limite plus — dès lors — à la cellule familiale, mais s'effectue sous la houlette de *praeceptores Latini* (Agusta-Boularot 1994). Deux points sont alors à relever.
- 11 Le premier concerne les promoteurs du latin face au grec : souvent issus de la plèbe et *homines novi* (dont les plus connus demeurent Caton, Marius et Cicéron), ils souhaitent placer le latin sur le devant des scènes politique et diplomatique (Dubuisson 1982a-b) ou du moins, désirent ne plus le voir assujéti au grec (Dubuisson 1983, 524 ; Desbordes 2007a). Mais, dans le même temps et paradoxalement, ils s'élèvent contre une diffusion outrancière et mal contrôlée qui finirait par entrer en contradiction avec le *mos majorum*, dont la reconnaissance du latin constitue pourtant l'une des priorités (Dubuisson 1982a, 195 et 209). C'est que, dans l'esprit de ces individus, le latin doit, pour conserver toute la gravité qui lui revient, s'adresser à une frange limitée et ciblée de la population (Dupont 2022, 115). Les Romains n'eurent jamais de politique claire de « latinisation » (Dubuisson 1982a ; Agusta-Boularot 1994, 732, note 280 ; Valette-Cagnac 2003, 149-150 et note 6) ; en revanche, ils établirent très tôt une corrélation étroite entre citoyenneté romaine, occupation des sols⁸ et adoption de la langue latine (Dubuisson 1982a, 208 ; Deniaux 1983, § 19). Cette triple articulation devait sans doute assurer aux Romains l'intégration de membres susceptibles de promouvoir l'image de Rome et contribuer à sa pérennité⁹.
- 12 Le second point affecte le type de latin enseigné par les *praeceptores* et aura des conséquences importantes à la fois sur la diffusion d'une variété spécifique de latin et sur l'écart entre la langue parlée dans l'intimité ou dans le *sermo quotidianus*, la langue formulaire écrite — souvent artificielle, notamment dans les zones non latinophones de la République puis de l'Empire (García Domingo 1979 ; Sznycer 1996) — et la langue présentée dans les manuels et les *artes grammaticae* à partir du $+II^e$ siècle.
- 13 Dans cette perspective, *relatiniser le latin* signifie, dans un premier temps, le préserver du grec en lui donnant une coloration qui soit proprement locale¹⁰ ; dans un second

temps et parallèlement à l'intégration de peuplades aux parlers de plus en plus éclectiques, le mettre à l'abri d'interférences qui finiraient par en dénaturer et en modifier insidieusement la structure, mais également, le garder de se simplifier sous prétexte de devenir accessible et compréhensible au plus grand nombre, ce qui fut indéniablement le cas (Adams 2013, 21-22). Sous ce dernier trait, *relatiniser le latin* ferait donc la part belle aux conservateurs, adeptes de la prose républicaine. Le passage suivant démontre néanmoins que certains orateurs n'étaient pas assujettis aux prescriptions et aux tournures attestées ou prétendument déjà entendues : en tant que locuteur du latin, M. Pomponius Marcellus n'est-il pas en droit de formuler un nouveau tour et de rendre latin ce qui n'avait peut-être encore jamais été formulé en ces termes ?

Suétone, *De grammaticis et rhetoribus* XXII 2 :

Alors que ce même Pomponius Marcellus avait repris un tour d'un discours de Tibère (*ex oratione Tiberii verbum reprehendisset*), Attéius Capiton soutint « qu'il était latin (*esse illud Latinum*), et que, ne le fût-il pas, il le devenait assurément à partir de ce jour (*certe iam inde*). »

Le statut de langue

- 14 Il découle de ce qui précède que, pour pouvoir faire dériver sur le nom d'une langue un mot en *-isme* ou *-iser*, il faut que la langue en question soit identifiée comme telle et sentie comme caractéristique de ce qui fait une langue. Trois propriétés conjointes peuvent travailler à transmuier un simple parler en langue de prestige : sa faculté à constituer un moyen efficace d'échanger et de communiquer ; le fait de posséder une littérature, des « lettres¹¹ » ; enfin, sa faculté à donner lieu à grammatisation. Sous ce dernier phénomène, ladite langue ne se contente pas de s'écrire pour constituer des monuments littéraires, elle est également capable de s'abstraire d'elle-même pour se décrire et pour identifier ses caractéristiques linguistiques (Auroux 1994 ; Biville 2021, 23). Mais cette grammatisation, dans la mesure où elle s'appuie généralement sur des corpus littéraires (Freyburger 1988, 151 ; Adams 2013, 8), ne rend compte que d'une seule des variétés de cette langue (Dubuisson 1982a, 188 et note 8 ; Dubuisson 1983, 536 ; Desbordes 2007a, 93), point essentiel puisque c'est à partir de cette description relativement rigide que l'on pourra isoler des éléments linguistiques qui fassent, en l'occurrence, latins.
- 15 La constitution d'une grammaire d'une langue représente le point d'orgue de cette progression conduisant au statut de langue de prestige¹², mais là encore, il convient de nuancer le propos : en fonction de la langue de rédaction choisie pour rédiger cette grammaire, tout d'abord ; en fonction des motivations qui poussent à cette grammatisation¹³, ensuite. Dans le cadre du latin, il s'avère que les premières grammaires du latin connues (I^{er} s.) ont été élaborées en grec par des Grecs (Lehmann 1988 ; Desbordes 2007a, 94 ; Biville 2021, 23-24), intellectuels curieux qui ont souhaité montrer que le latin, tout comme le grec, présentait des régularités et des tendances linguistiques fortes qui rendaient possible la mise en système de cette langue. Quant aux motivations, elles restent liées aux sphères du pouvoir : ces intellectuels grecs sont des affranchis (Agusta-Boularot 1994), qui ont beaucoup voyagé et se sont nourris des différents courants philosophiques et philologiques qu'ils ont pu croiser (Lehmann 1988). Arrivés à Rome et installés chez des aristocrates romains, certains d'entre eux ont transféré leurs connaissances du grec au latin et un *grammaticus* comme Tyrannion

d'Amisos a non seulement été le promoteur de l'idée tenace qu'il existât une parenté génétique entre le grec et le latin (Baratin 1988, 192, note 6 ; Biville 2021, 24 ; Lusignan 1986), mais également celui qui a formé des philologues tel Varron, premier auteur de langue latine à attester d'une réflexion grammaticale œcuménique (Blaensdorf 1988 ; Lehmann 1988¹⁴). Or, cette identification du latin à une langue n'allait pas de soi et c'est ce qui fera l'objet de notre deuxième partie.

Le latin : une langue qui émerge progressivement

Au commencement, un parler parmi d'autres (-VIII^e--V^e s.)

- 16 La situation linguistique de l'Italie préromaine a été décrite en termes de « mosaïque » (Dupont 2022, 90) et d'hétérogénéité linguistique (Cristofani 1999), ce que confirmeront les réflexions épilinguistiques des Anciens qui feront un usage prépondérant de verbes relatifs au mélange et au contact ((*con*)fundere, (*per*)miscere ; *contaminare*, *contingere*) pour rendre compte des causes des « défauts de langage » (*vitia orationis*). L'ouvrage de J. N. Adams (2003) répertorie les langues en présence sur le territoire italien puis sur l'ensemble de l'Empire et illustre ainsi le fait que le latin a été originellement dissous au milieu d'autres parlers¹⁵, sur lesquels dominait le grec, à la fois langue commune d'échange et de culture. Même après la conquête romaine, les données archéologiques attestent de la vitalité de ce multilinguisme¹⁶.
- 17 Des études déjà assez anciennes (Bonfante 1938, 327 et 330 ; Cristofani 1999 ; Adams 2003) insistent sur le fait que les langues en contact dans la botte italienne ont subi des influences pluridirectionnelles, qui ne se limitent donc pas à l'action du seul latin, indice que le latin était bel et bien un parler sans prestige particulier, tout autant langue-hôte que langue d'emprunt. La latinisation de l'osque, par exemple, a pu s'accompagner d'une osquisation du latin et l'on connaît également l'incidence de l'étrusque dans l'élaboration du vocabulaire religieux et augural du latin. M. Dubuisson (1983), en travaillant sur l'identification du peuple des Opiques, a révélé que la langue de ce peuple (l'opique devenu « osque¹⁷ ») aurait pu avoir vocation à se répandre dans la botte italienne (Dupont 2022, 71). En effet, ce peuple de tradition écrite (Cristofani 1999, 350) possédait une littérature que les Romains découvrirent lors de leur confrontation avec les Samnites (qui avaient assimilé les Opiques) et à laquelle ils s'intéressèrent fort, avant de s'en détourner avec mépris au profit de la littérature grecque (Dubuisson 1983, 543). Qu'a-t-il manqué à l'osque pour devenir la langue de référence ? Peut-être une puissance militaire suffisamment solide qui pût lui servir de vecteur, mais également peut-être la présence de penseurs et de philologues aptes à lui ouvrir la voie de la grammatisation.
- 18 Enfin, nous souhaiterions nous arrêter sur une idée originale : la remise en cause du concept de latin archaïque (Dupont 2022, 88-92), qui corrobore finalement l'idée que le latin a dû batailler pour se dégager des autres langues. En effet, les premières inscriptions que l'on a longtemps considérées comme latines présentent des traits qu'il faut plus probablement analyser comme un mélange linguistique (ou code-switching, lequel pouvant intervenir au niveau du lexème¹⁸) que comme une rémanence d'un état de langue de latin plus ancien. Ces inscriptions se caractérisent par la présence d'une matrice-type, écrite dans une langue relativement stable, que le scripteur va compléter en écrivant à sa guise, c.-à-d., comme il sait le faire, comme il est capable de le faire,

avec le matériau linguistique qu'il a à disposition. C'est ainsi que l'on pourrait rendre compte des fréquents glissements de langues au sein d'une même inscription ; la variation linguistique représente donc la norme :

Ce qui expliquerait l'hétérogénéité linguistique des textes, plus ou moins osques, plus ou moins étrusques, plus ou moins latins, plus ou moins grecs dans la graphie, le vocabulaire, la grammaire et le phonétisme. [...] C'est pourquoi les formes variées de latin que nous trouvons dans les inscriptions formulaires ne sont pas interprétables comme des archaïsmes, elles sont simplement antérieures à la fixation de la langue latine. (Dupont 2022, 89)

- 19 Dans cette perspective, le mélange des codes résulte moins d'une recherche du mot juste et de l'impossibilité d'en trouver un équivalent dans la langue-cible¹⁹ que de la nécessité de créer un terrain d'entente commun, où chacun s'y retrouve en percevant des bribes de compréhension et un cadre standardisé, rassurant pour le sens.
- 20 Néanmoins, les premières inscriptions incontestablement latines, datées des débuts de la République, sont toutes publiques et monumentales, ce qui accuse d'emblée le statut particulier de Rome au regard des autres cités²⁰ : il semble alors que Rome ait tracé la voie vers une latinisation.

Se construire en miroir du grec (-IV^e--III^e s.)

- 21 Les conquêtes territoriales et l'expansion romaine grandissante finissent par avoir des incidences linguistiques tangibles. À côté du grec derrière lequel il se cachait jusque-là, le latin change progressivement de statut : par défaut langue *barbare* (puisque ce n'est pas du grec²¹), le latin commence à s'appréhender en tant que langue particulière tout en découvrant la pluralité de ses variétés. C'est à la volonté de l'élite de la République romaine que l'on doit l'accession du latin au statut de langue officielle de Rome (Dupont 2022, 71). Langue de pacification, le latin se mire dans le grec, langue de culture, pour se construire des lettres et une grammaire. Le -III^e siècle voit ainsi les premières tentatives littéraires pour rendre en latin des textes grecs, sans qu'aucune prétention « à la gloire ou à l'originalité littéraire » ne soit imputable à ceux qui s'y essaient (Blaensdorf 1988, 141) : ce sont des motivations intellectuelles et pragmatiques qui semblent justifier les projets d'écriture d'Ennius, Pacuvius, Plaute ou Térence et c'est également ainsi que nous proposons de rendre compte de l'évolution de la philologie et de la grammaire à Rome.
- 22 En effet, les premières réflexions philologiques et grammaticales des Romains nous paraissent avoir une origine tout à fait caractéristique de l'esprit pragmatique des Romains ; cette origine a souvent été occultée par le poids que les Anciens ont eux-mêmes conféré au modèle grec. La consultation des textes sur lesquels s'appuyaient les penseurs romains laisse à penser que l'attrait métalinguistique a trouvé matière dans le latin même, dans les premiers temps, du moins. Les terrains d'analyse de la philologie latine sont très différents de ceux de la philologie grecque. En effet, tandis que les penseurs grecs²² raisonnaient à partir de textes littéraires poétiques pour en montrer le potentiel philosophique, les premiers écrits de philologie latine ont eu pour point d'ancrage des documents beaucoup moins prestigieux : les textes juridiques, qui cristallisaient déjà, dans l'esprit des vieux Romains, ce qu'il y avait de plus authentiquement latin (Blaensdorf 1988, 143-144). Loin de faire de la philosophie du langage, les premiers philologues romains cherchaient à comprendre concrètement ce que cachaient les formules juridiques devenues abscones et quelle était la chose ainsi

désignée par la formule juridique. On comprend mieux la part conséquente réservée aux questions de lexicologie. Toutefois, sous l'influence du grec, les corpus de travail ont évolué et voici une reconstitution possible des grandes étapes isolables dans le processus d'élaboration des corpus grammaticaux et philologiques (Blaensdorf 1988, 145) :

1. Tout commence avec les textes juridiques et religieux, dont les formules, devenues opaques, exigent de la part des philologues romains un ancrage dans le concret, de manière à rendre compréhensibles la chose ou l'objet du litige désignés par ces formules archaïques ;
 2. les toponymes et ethnonymes deviennent, dans un deuxième temps, source de questionnements philologiques, à partir du moment où Rome étend ses frontières et cherche à nommer l'autre ;
 3. enfin, les textes poétiques et littéraires constituent la dernière catégorie et celle-ci fera florès dans l'artigraphie latine du ^{II} siècle : sous l'influence des pratiques des glossateurs grecs, les philologues latins étendent – puis limitent – leur terrain d'observations aux textes littéraires grecs, puis latins (Freyburger 1988). Toutefois, contrairement aux Grecs, les glossateurs romains ne cherchent pas à retrouver dans les textes un système philosophique préconçu et réalisé par le langage (Biville 2021, 23) ; ils rapprochent les mots des textes de manière très intuitive et peu documentée, selon la « méthode “acoustique” » (Blaensdorf 1988, note 30). Outre l'importance du domaine morpholexical, on voit poindre l'importance des considérations phoniques (Biville 1988).
- 23 C'est à partir de cette projection/réflexion du latin dans le système technographique grec (Desbordes 2007b ; Swiggers 1997, 45-47) que le latin gagne en légitimité à ses propres yeux et peut constituer, avec le grec, l'*utraque lingua*.

Se construire en opposition au grec (-II^e-II^e s.)

- 24 Partisans d'une autonomisation du latin et philhellènes inconditionnels cohabitent, mais c'est la voix des protestataires que nous souhaiterions donner à entendre sous ce point. Dans une dynamique de latinisation, l'artigraphie latine marche sur les pas de la technographie grecque qui lui ouvre la voie vers les méthodologies de la grammatisation (Baratin 1988 ; Desbordes 2007b). Dans la sphère politique, Marius (sous la République) et Tibère (sous l'empire) se caractérisent par leur volonté de supprimer le grec des échanges politiques et diplomatiques au Sénat, ce qui inviterait à lire dans cet évincement du grec une forme de latinisation du domaine politique (Dubuisson 1982a, 193-195, 205 et 207-208²³).
- 25 La désolidarisation progressive du latin vis-à-vis du grec est due à des intellectuels comme Caton, Varron et, plus tard, Quintilien (Swiggers 1997, 89-90 ; Rochette 2008, 3), qui ont pu réaffirmer la nécessaire prévalence du latin sur toute autre langue (Desbordes 2007a, 104). Mais que l'on ne s'y méprenne pas : Caton n'est pas hermétique au grec²⁴, il réagit simplement à l'étalage patenté de certains de ses contemporains qui minimisent l'impact du latin en lui préférant le grec et risquent, par conséquent, de nuire à l'épanouissement et au rayonnement auxquels le latin pourrait pourtant prétendre²⁵. Ces aspirations à émancipation se manifestent au travers de postures tranchées, souvent puristes, qui s'inventent une mythologie linguistique. Ainsi, à côté de la théorie – initiée par Tyrannion d'Amisos – d'une parenté gréco-latine (Lusignan 1986 ; Bowersock 1992, 252 ; De Paolis 2015), un auteur comme Caton inaugure, en réaction, la voie vers des études philologiques et historiques sur de potentielles origines italiennes du latin et de Rome (Blaensdorf 1988, 145, note 27).

- 26 Le domaine littéraire a également contribué à l'émancipation du latin et à une latinisation de ce domaine. Contrairement au domaine grammatical, cette désolidarisation s'est faite en douceur et a donné lieu à de riches réflexions épilinguistiques. Dans la mouvance des précurseurs du ^{III} s., Lucrèce entreprend de transférer la philosophie d'Épicure dans le domaine linguistique latin. Ses efforts pour rendre la pensée grecque en latin le conduisent à pressentir, avant Coseriu (1964), deux niveaux : le niveau du contenu, du dicible, d'une part, le niveau de l'expression, d'autre part. À plusieurs reprises revient l'idée que si la « pauvreté » du latin (*patrii sermonis egestas*) empêche de rendre mot pour mot, « il est en revanche facile de développer l'idée elle-même à l'aide de plusieurs mots²⁶ ». On retrouve là l'enjeu de toute traduction : la périphrase explicative, première, doit finir par disparaître au profit du « mot juste ». On notera toutefois qu'après avoir essayé le mot *litteratura* (Desbordes 2007b, 230), le latin retiendra le calque grec *grammatica*, indice de l'ambivalence des Latins sur la manière de procéder, alors même qu'un mot disponible s'offrait à eux (Quint. II 1, 4).
- 27 Enfin, plusieurs anecdotes font état de sentiments contradictoires au sein d'un même individu, lesquels viennent dire la complexité de la situation et le sentiment d'allégeance, proprement psychologique, qu'éprouvent, malgré tout, les Romains les plus favorables à une autonomisation du latin. Divulguant les leçons de Panétios de Rhodes, Cicéron, instigateur d'une adaptation latine du stoïcisme, reconnaît en toute conscience qu'écrire en latin ne peut que desservir la diffusion d'une œuvre, dans la mesure où le latin reste – à l'heure où lui-même écrit – circonscrit dans les limites étroites de l'Italie²⁷. Faut-il y voir là une réelle mise en garde à l'attention de ceux qui aspireraient à une certaine gloire littéraire (*fructum gloriae*), mise en garde inspirée par des considérations tactiques et pratiques ? Ou s'agit-il d'une simple forme d'*excusatio*, dans la mesure où les écrits latins de ces promoteurs matérialisent l'autonomie progressive du latin qui, de fait, commence à posséder sa propre littérature, malgré le mépris ou l'ignorance assumée des auteurs grecs de l'histoire de Rome (Dubuisson 1979) ? Plutarque représente un cas intéressant (*ibid.*, 95-97) : en reconnaissant ne s'être intéressé aux lettres latines que « tardivement » (ὀψέ ποτε), il indique que l'apprentissage du latin par les Grecs relevait de choix opportunistes et que rares étaient ceux prêts à lire les textes littéraires écrits en latin. Mais il y a plus : en avouant son insensibilité aux lettres latines et surtout son incapacité à entrer dans la littérature latine à l'âge qui est le sien²⁸, il montre en creux que les lettres latines possèdent leur stylistique propre, dont l'accès à la beauté exige un entraînement et un exercice réservés aux seuls initiés. La littérature latine s'en trouve rehaussée d'autant...
- 28 La latinisation de la société de cette fin de période républicaine s'observe même chez les philhellènes et les préoccupations diaphasiques président à la répartition des langues : le grec en privé, le latin en public, quelle que soit l'aire géographique de l'*imperium* considérée (Dubuisson 1982a, 206 et note 110 ; Valette-Cagnac 2003, note 9). À partir du moment où Rome et le latin sont entrés dans le processus de grammatisation, nombreux sont les événements qui laissent à penser que les Romains finissent par incarner l'essence du bien parler et de la maîtrise réfléchie des ressorts de la grammaire. E. Valette-Cagnac (2003) reconduit une idée intéressante (Bowersock 1992) selon laquelle les Latins ont fini par réinventer le grec en le latinisant (Biville 1993, 136-137) et par transmuier l'hellénisme grec en un « hellénisme italien » :

C'est en parlant grec que les Romains se définissent comme Romains, éduqués, urbains, cultivés. Mais jamais ils ne parlent grec : ou bien ils conçoivent le grec comme une propédeutique à l'exercice du discours en latin, ou bien, en traduisant, ils transforment immédiatement le grec en latin ou encore, quand ils se mettent à parler ou à écrire en grec, ce n'est jamais le grec des Grecs, mais un grec totalement imaginaire. (Valette-Cagnac 2003)

- 29 Dans cette perspective, les Romains se « débarbaris[ent] » — en ce sens qu'ils se détachent du amas indistinct constitué par la catégorie *barbare* — pour former « un nouvel hellénisme » dont ils sont à la fois les instigateurs et les promoteurs (Bowersock 1988, 257). Et il en sera de même avec les langues barbares : Sidoine Apollinaire (+v^e s.) attribue à certains Romains la capacité à maîtriser les langues barbares mieux que les Barbares eux-mêmes (Fauvinet-Ranson 2021, 61), grâce précisément à la science qu'ils ont acquise de longue date et améliorée par un exercice continu : l'art de grammatiser.

Se reconstruire face à la menace d'une décadence ?

- 30 L'idée de décadence linguistique constitue un *topos* difficilement contournable à partir du moment où une langue s'est (auto-)proclamée langue de référence. La décadence est appréhendée en externe — c'est l'intégration d'individus étrangers qui contribue à modifier la langue par de possibles interférences²⁹ — mais également en interne, aux niveaux tant diastratique — le parler du *vulgus* jure avec la *latinitas* fixée par les *artes grammaticae* — que diaphasique et diamésique — l'*urbanitas* constitue le latin « plus que correct » (Desbordes 2007a, 101-102) auquel devrait se livrer tout lettré (orateur ou écrivain), ce qui n'est vraisemblablement pas le cas, à en croire la manière dont Sénèque fustige le style de Salluste et d'Arruntius (*Lettre à Lucilius* CXIV 13-18) —.
- 31 Toutefois, certains lettrés Romains refusent le nivèlement linguistique, qui conduit inévitablement à des simplifications erronées tout en entrant néanmoins dans une logique didactique d'inclusion massive d'apprenants. Pline l'ancien, dans son *Dubius sermo*, s'élève contre une description simpliste et normative et réfléchit sur les cas « douteux » (Holtz 1987) ; il trouvera un relais chez le commentateur Servius (+v^e s.), mais il amorce plus largement une révision de la notion de faute ou de décalage (Flobert 1988, 207) en mettant à l'honneur les intentions du locuteur : si un locuteur choisit une formulation peu conforme avec ce qui est enseigné, c'est qu'il a des raisons dont il est pleinement conscient et que l'interlocuteur se devrait d'identifier. Du -IV^e au +II^e siècle, on observe un mouvement inversé, qui va de la recherche de points communs avec le grec à l'identification de différences et de spécificités nettement latines ; le poids grandissant des préoccupations didactiques de certains grammairiens conduit un *grammaticus* comme Charisius (+IV^e s.) à transférer dans le domaine artigraphique un métaterme utilisé jusqu'à présent par les traducteurs de la Bible (Augustin, Jérôme) : la catégorie des *idiomata* (Baratin 1988, 192-193). L'*idioma* cesse d'être une propriété des langues hébraïque et grecque pour devenir un fait de « notre propre coutume », c.-à-d. du latin, qui se dégage alors définitivement de l'emprise descriptive du grec (*pro nostro more... et non secundum Graecos*, Char. V 379, 3) : le latin peut s'expliquer intrinsèquement (Taous 2022, 285-286).

À la recherche d'aspects linguistiques concrets, indices d'une (re)latinisation

Par entrées lexicales

- 32 Nous proposons ici une synthèse des évolutions sémantiques de termes particulièrement intéressants pour notre propos, puisqu'ils supposent un regard métalinguistique qui permet de dresser une évolution de la manière dont le latin a été successivement conçu symboliquement et axiologiquement par les latinophones. Ainsi, le syntagme *utraque lingua* (litt. « l'une et l'autre langues »), à valeur initialement anaphorique et contextuelle, a désigné les langues grecque et latine ; à l'époque classique, le syntagme s'est figé dans la désignation du grec et du latin, sans que plus aucun recours au contexte antérieur ne soit nécessaire (Dubuisson 1981). Cette stéréotypie a été analysée comme une marque linguistique patente révélant la tentative des Romains pour mettre grec et latin sur le même plan (Desbordes 2007a, 95). C'est au cours de cette période que le latin s'essaie à la littérature et à la grammatisation en s'alignant sur le grec, ce qui aura pour conséquence de mettre aux prises deux tendances : la subordination au grec, d'une part, qui tient néanmoins plus de l'émulation que de l'assujettissement ; la réaction et la latinisation, d'autre part. Mais à partir de l'époque d'Augustin (+v^e s.), le syntagme « cesse d'être clair par lui-même » et nécessite d'être glosé (Dubuisson 1981, 277-278). Cette mise entre parenthèses du grec s'explique à la fois par le recul de cette langue dans les parties africaine et occidentale de l'Empire, mais également par le fait que Rome et le latin sont devenus les nouveaux passeurs de culture, d'*humanitas* et de civilisation (Ahrweiler 1980 ; Werner 1980).
- 33 Or, l'*humanitas*, cet « ensemble des qualités propres à l'*humanus*³⁰ », a dès les premiers temps de Rome été portée par la civilisation grecque et Rome, cité hellénistique des premières heures, a légitimement fait du grec le vecteur linguistique de cette éthique de vie. Le terme, de formation proprement latine, doit beaucoup à l'influence grecque. Les Romains imaginaient ainsi une première ère de l'humanité, dans laquelle les hommes, « rudes » et « grossiers », étaient précisément in-humains, encore soumis à leurs instincts naturels. Le passage de l'état de nature à l'état de culture illustre cet accès à l'*humanitas*, dont les Grecs sont, pour les Romains, « les pourvoyeurs [...] par excellence » (Vesperini 2015, 133). Les Anciens estiment que si l'être humain appartient bien au règne animal, il s'en distingue néanmoins par son *logos*, c.-à-d. par sa faculté à raisonner, à parler, à interroger le monde qui l'entoure³¹. Cette qualité et ses conséquences (l'instruction et la parole) conduisent l'homme à devenir un *humanus* et à adoucir ses penchants premiers. Contrairement aux Grecs, convaincus de leur supériorité et peu inclusifs, les Romains se donnent pour mission de répandre, sur les terres nouvellement conquises, l'*humanitas* à la grecque. Mais à côté de cette acception méliorative, les Romains indiquent que l'*humanitas* doit être suspendue en contexte de guerres ou lors de crises politiques intenses : faire preuve d'*humanitas* est alors considéré comme un défaut majeur, en ce que le maintien de cette attitude é-nerve (littéralement) les hommes de leur vigueur et risque de les orienter vers une apathie sentie comme nocive³². Ces deux pôles contraires matérialisent les tensions qui opposent philhellènes convaincus et Romains critiques — plus que benoitement hostiles — envers l'hellénisme. C'est parce qu'ils sentent qu'un tournant politique se joue que ces républicains romains souhaitent faire la lumière sur les nouveaux

dominateurs militaires qu'ils incarnent : Rome, puissance militaire, peut assumer, outre la domination politique, la diffusion civilisationnelle et culturelle ; la conjonction de ces trois pouvoirs (militaire, politique, culturel) conduit alors inéluctablement à la promotion linguistique du latin dans cette triple fonction. La conquête du latin finira par être totale, au point que, en dépit de leur domination militaire sur Rome, certains Goths, désireux de s'initier aux arts et aux lettres, s'évertueront à apprendre le latin pour adoucir leurs mœurs « barbares » et violentes (Fauvinet-Ranson 2021, 58-59) : les Romains sont parvenus à éclipser intégralement les Grecs et à se substituer à eux dans la partie occidentale de l'Empire.

- 34 Sur le plan linguistique, l'*humanitas* s'associe à la *latinitas*. Originellement, la *latinitas* est la récupération et la traduction latines du concept normatif d'*hellénismos* (« ce qui est proprement grec »), issu de la grammaire grecque (Baratin 1988 ; Flobert 1988, 207 ; Desbordes 2007a ; De Paolis 2015), et elle va progressivement élargir ses domaines d'emplois pour renvoyer à une attitude et à un mode de vie latins (Suet. *Aug.* XLVII 2). La *Rhétorique à Hérennius* (-80) présente la première attestation du terme et l'allie à l'idée de pureté et de correction du discours (*quae sermonem purum conservat*, *Her.* IV 12, 17) et plus précisément encore, à ce qui fait qu'un discours est compréhensible : la *latinitas* « fonde » donc « l'espace d'intercompréhension, indépendamment des temps, lieux, occasions et personnes » (Desbordes 2007a, 93). Ce n'est qu'une fois intégrée à la grammaire que la *latinitas* va se restreindre à une variété de latin, le latin dit « correct », qui n'est altéré ni par des interférences étrangères (phonétiques, syntaxiques, sémantiques) ni par les parlers rustiques (attribuables à des couches sociales de bas niveau) ; mais son système sera dénoncé comme relatif et discutable par les locuteurs les plus critiques (Pline l'ancien ; Sextus Empiricus). En se rattachant au domaine rhétorique, la *latinitas* entre en binôme complémentaire avec l'*urbanitas*, la première se situant du côté de la grammaire et constituant l'élocution première de tout discours (compréhensibilité, puis correction, du message), la seconde se plaçant au niveau de la rhétorique et constituant l'élocution seconde, en ce sens que le message ne se contente pas d'être correct et compréhensible mais dépasse cette visée première pour se faire « plus que correct », c.-à-d. fleuri, incisif et exemplaire linguistiquement (Desbordes 2007a, 101-102). L'*urbanitas* se repère par une sélection soignée du lexique, mais surtout par des données prosodiques et phonologiques (*ibid.*). Lexicalement, l'*urbanitas*, parler exemplaire de la Ville (Dupont 2022, 53), s'oppose à la *rusticitas*, mais il convient de conserver en mémoire que le latin était originellement considéré non comme la langue de la ville (*urbs*) mais comme celle de la campagne (*rus*) et des rustres latins (Flobert 1988, 206) face au grec, langue de culture, et c'est cette rusticité et cette authenticité primitive dont se targueront les adeptes du *mos majorum*, l'*urbanitas* étant renvoyée aux philhellènes romains inauthentiques et insoucieux de la promotion du latin. Ces précisions lexicales sont importantes car elles joueront un poids dans la manière dont seront désignés le latin et les langues vulgaires dans la suite de la latinité : à l'époque du Concile de Tours, en +813, le nouvel Empire se trouve dans une situation de diglossie avec d'un côté la *Romana lingua* (le latin des clercs) et de l'autre, la *rustica Romana lingua* (le latin rural) mais l'adjectif *Latina* réinterviendra dans la description à partir du moment où la diglossie aura fait place au bilinguisme (Flobert 1988, 210). À partir des Serments de Strasbourg, la *Romana lingua* désignera les langues romanes, issues de ce latin rural pluriel, et la *Latina lingua*, le latin des clercs (*ibid.*).

- 35 Quelle place, dès lors, faire au verbe *latinizare* et à ses variantes (*latinizare*, *latinare*) ? Ce dénominateur paraît attesté pour la première fois au +v^e siècle, par le dernier promoteur de l'école médicale dite « méthodiste » (Rome, –II^e), le médecin Caelius Aurelianus, originaire de Numidie. Sur le modèle des exégètes bibliques, Caelius Aurelianus se donne pour mission de rendre compréhensibles et accessibles les travaux rédigés en grec par Soranos d'Éphèse (+II^e s.), « grand nom de ce nouveau moment de l'histoire de la médecine romaine » (Ortiz 2024, 18), en leur conférant une coloration latine :
1. Caelius Aurelianus *Acut.* II 7³³ :
Mais Soranos duquel proviennent les propos (*haec*) que nous avons assumés devoir être latinisés (*quae latinizanda suscepimus*), dit que...
 2. Caelius Aurelianus *Acut.* II 65 :
<Soranos> duquel proviennent les propos (*haec*) que nous avons modestement estimés devoir être latinisés (*quae nostra mediocritas latinizanda existimavit*), rappelle que...
 3. Caelius Aurelianus *Chron.* V 77 :
Alors, utilisant le *cataclysm*, nom dont nous avons très souvent latinisé le sens (*cujus nominis vim... saepius latin-iz>avimus*) dans les livres précédemment écrits...
 4. Caelius Aurelianus *Sign.* 121 :
Comment distingues-tu une personne atteinte de phrénite de celle malmenée par des vers intestinaux ? Elle aussi, tout d'abord par la douleur provenant de la tête, puis par la persistance conjointe d'une carphologie et d'un crocydisme, mots dont nous avons enseigné le sens en le latinisant (*quorum vim latinantes... docuimus*) lorsque nous avons évoqué cette pathologie-ci...
- 36 Malgré les premiers efforts de Celse (+I^{er} s.³⁴), le domaine de la science peine à se latiniser et reste encore très fortement tributaire du grec et ce, jusqu'au milieu du +III^e siècle (Freyburger 1988, 153). La médecine demeure, peut-être plus que les autres domaines du savoir, le foyer de tensions : proche de la sorcellerie et du charlatanisme pour certains³⁵, c'est cette mauvaise presse qui va pousser les médecins romains à la dédramatiser en l'adaptant en latin ; en devenant accessible et claire — par la mise à plat des causes des maux et des remèdes associés —, la médecine perd ce halo de mystères qui la desservait et peut — dès lors — créer des vocations qui la feront perdurer et contribueront à sa diffusion. Car tel semble bien être l'enjeu final de l'initiative de Caelius Aurelianus. Les deux premières occurrences proposées présentent le verbe *latinizare* sous la forme de l'adjectif verbal *latinizanda* qui confirme la forte charge déontique que lui confère son auteur, bien que ce dernier indique que cette latinisation soit le fait de sa propre initiative (*suscepimus* ; *nostra mediocritas... existimavit*). Les deux autres occurrences apparaissent elles aussi dans des relatives à valeur métalinguistique et mettent en jeu des termes du lexique grec qui nous donnent ainsi la mesure du pan linguistique concerné par cette latinisation. En proposant une alternative sémantique (*vim*) aux Grecs *cataclysmos*, *carphologia* et *crocydismos*, Caelius Aurelianus accomplit un acte didactique considérable (*docuimus*). Et, de fait, l'épistémologie de la discipline psychiatrique est là pour rappeler ce que doit la science moderne aux efforts déployés par les Romains pour la latiniser : sans cette latinisation à destination de la population lettrée, la compréhension des concepts grecs aurait été altérée, voire oubliée. Les néologismes grecs créés *a posteriori* par les Modernes occultent le rôle central joué par le latin dans cette transmission des savoirs (Ortiz 2024, 18).
- 37 Par la suite, le verbe *latinizare* se retrouve sous la plume de Gislebert de Saint-Trond (XII^e s.) et de Martin Luther (XVI^e s.), ainsi que dans la correspondance des hommes obscurs (*Epistulae obscurorum virorum*), recueil de lettres falsifiées édité entre 1514

et 1517. Les énoncés dans lesquels le verbe apparaît constituent une fois encore des décrochages par rapport à l'énoncé principal et visent à en commenter le style. Le latin y est connoté positivement et est associé à la poésie et à l'élégance linguistique, lui qui originellement n'était qu'un parler campagnard. *Latinisare* signifie donc, au terme de cette évolution, « rendre latin », non seulement par les mots (rendre accessibles dans la langue commune des textes en langue grecque), mais aussi par l'élégance du phrasé (le latin se pare d'une aura rhétorique) et c'est ce trait-là qui nous semble novateur. La dernière occurrence citée met néanmoins le doigt sur les variétés de latin et rend compte de l'existence de « Latiniseurs », lesquels s'opposent aux authentiques savants (*illos doctissimos viros*), capables de lire et d'écrire par eux-mêmes en latin, sans médiateurs.

1. Gislebert de Saint-Trond, *Gesta abbatum Trudonsium* XII :

Pardieu ! Qui, parmi les hommes, vit jamais — qu'il me soit ainsi permis d'adopter le style latin (*ut ita liceat latinizare*) — pareille brutalité chez des êtres doués de raison, qui vit jamais pareil paganisme chez des êtres nés à nouveau dans le Christ ?

2. *Epistolae obscurorum virorum* I, lettre 35 :

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que vous soyez général dans votre ordre et que le roi en Gaule vous apprécie. En effet, vous n'avez pas votre pareil pour maîtriser le latin (*non enim habetis similem in latinisando*), disputer et faire des prédications et vous savez disposer le roi et la reine pour la confession.

3. *Epistolae obscurorum virorum* II, lettre 33 :

Je vous demande donc de bien vouloir demander à cette élite savante au sujet de laquelle vous écrivez de se disposer à disputer contre ces nouveaux Latiniseurs et à savamment les tourner en dérision (*disputare contra illos novos Latinisatores et scommatizare eos bene*).

Quelques données linguistiques

- 38 Contrairement au paragraphe précédent, les points évoqués ici résultent de faits sans doute moins consciencés. En effet, les phénomènes de latinisation ne sont pas toujours faciles à déterminer et il est difficile de savoir dans quelle mesure les locuteurs étaient conscients de ces latinisations. Nous organiserons le propos autour de trois axes : les pans linguistiques affectés par une (re)latinisation ; les domaines sociaux propices à (re)latinisation ; enfin, l'inclusion de considérations spatiales et temporelles.
- 39 Les premiers éléments repérables se situent au niveau graphique, dans l'alphabet sélectionné par le scripteur, et peuvent, par conséquent, toucher au domaine phonétique. F. Biville (1993, 132) rend compte d'une inscription de Pompéi qui retranscrit, exclusivement en alphabet latin, deux énoncés paratactiques, l'un latin (*omnia munera vicisti* « tu as remporté tous les combats »), l'autre grec (*ton hepta theamaton esti* « c'est l'une des sept merveilles »). Inversement, une reconnaissance de dette³⁶ — domaine juridique, dans lequel le latin excelle — appartient, dans sa grande globalité, à la phraséologie latine, mais est transcrite en alphabet grec (Biville 2008, 48). Datée de -57, cette inscription donne des indices sur les efforts déployés par les locuteurs pour noter les phonèmes et pour adapter la langue latine au système graphique grec. Ainsi, l'upsilon (notant le /y/) est considéré comme impropre à rendre le u latin, qui y est systématiquement retranscrit par le digramme OY afin d'indiquer la valeur phonique spécifique du graphème latin (/u/). De même, l'alphabet grec rend possible la notation des quantités vocaliques : le /E :/ est rendu par H (MH = *mē*) et le /O :/ par Ω (cf. KAIKIAIΩ = *Caecilio*). Enfin, l'innovation relative que constitue l'acclimatation de termes latins en alphabet grec peut apporter des informations sur les

évolutions phonétiques internes au latin (García Domingo 1979, 43-60 ; Rochette 2016, 76) : en créant une équivalence entre la diphtongue latine *ae* et le grec *AI* ou en rendant la semi-voyelle /j/ par le digramme *EI* — généralement préposé à la notation de /i:/ (García Domingo 1979, 46) —, le scripteur fait preuve d'un sens aigu des spécificités phonétiques du latin et tente de les rendre avec les possibilités graphiques du grec.

- 40 Au niveau syntaxique, des phénomènes de latinisation peuvent s'observer sur le grec, mais là encore il est fort complexe d'avancer de seules incidences externes ; il est tout à fait possible que ces impressions de latinisation du grec trouvent une explication à l'intérieur du grec même³⁷. Nous prendrons l'exemple du « datif absolu », dont les inscriptions administratives et politiques retrouvées sur l'ensemble de l'empire romain font un usage relativement fréquent, et que l'on serait tenté de comparer à l'usage du génitif absolu, correspondant classique de l'ablatif absolu latin. On avance généralement l'idée que ces datifs en emploi absolu (avec un contrôleur et un prédicat nominal ou participial) se seraient développés sous l'influence du type *Cicerone consule* (García Domingo 1979, 160). Mais le fait que ces datifs soient limités aux syntagmes à valeur temporelle — où le datif-locatif joue en grec un rôle de premier rang — peut laisser penser que c'est le système casuel du grec qui a conduit au développement de ces datifs absolus en contexte sémantique temporel. La latinisation, peut-être effective, se trouve doublée d'une explication linguistique interne au système du grec. Plus probant, É. Famerie (1998, 213-214) identifie dans la prose de l'historien Appien (+II^e s.) des « latinismes phraséologiques ». Appien, citoyen romain et fonctionnaire de l'Empire, est originaire d'Égypte (Dubuisson 1979, 98), la seule province d'Afrique où prédomine le grec ; en entreprenant de relater en grec son *Histoire romaine*, il donne des indications sur la manière dont un lettré, de langue grecque, pouvait rendre compte des réalités romaines. Outre la dimension lexicale, nécessairement problématique en terme de transferts, Appien présente quelques cas intéressants de collocations. On pourra distinguer deux tendances dans lesquelles l'influence du latin sur le grec se fait sentir. La première peut s'analyser en terme de contamination sémantique : deux structures morpholexicales parallèles (par ex., lat. *bellum suscipere* ; gr. τὸν πόλεμον ἀναλαμβάνω / *tòn pólemon analambánô*) vont conduire la structure du grec classique à modifier sa valeur sémantique sous l'influence du latin. Dans notre exemple, le sens du grec classique (« reprendre la guerre ») peut prendre le sens inchoatif et conatif de « entreprendre la guerre », sous l'action de la structure latine parallèle (*bellum suscipere*). L'autre tendance relève davantage d'une innovation lexicale partielle : Appien propose une combinaison syntaxique atypique au regard des attestations du grec classique et forme ainsi une nouvelle collocation. Là encore, deux configurations distinctes se dessinent : soit les termes existent en grec classique et le latinisme syntaxique résulte de leur emploi conjoint (par ex. gr. εἰκόνας ἀνοίγω / *eikónas anoígô* pour traduire lat. *imagines aperire*) ; soit c'est la structure rectionnelle interne du verbe qui se trouve modifiée sous la pression du latin. Ainsi, le grec προσέχω / *prosékhô* (« tenir, diriger »), non transitif, se construit exceptionnellement de façon transitive dans le syntagme προσέχω λιμένα / *prosékhô liména*, « se diriger vers le port », sous l'influence du lat. *portum tenere*. Quant aux relatinisations syntaxiques, elles se déduisent des remarques normatives des grammairiens. Sacerdos (+III^e s.) et, à sa suite, Donat (+IV^e s.) attestent ainsi des difficultés éprouvées par les locuteurs en matière de sélections prépositionnelle (*ad* vs *apud*) et casuelle (accusatif directif vs locatif),

lesquelles sont tributaires des verbes régissants (*ire, vadere, exire, venire* vs *esse, stare, pergere*). Le pointage de ces défaillances syntaxiques, répertoriées sous la rubrique « Solécismes » (*De soloecismo*), manifeste bien d'un effort pour relatiniser un latin qui se serait « abâtardi », tout en trahissant une certaine artificialité, dans la mesure où les défaillances des locuteurs ne sont jamais mises en lien avec les évolutions de la langue et, en somme, ne sont jamais justifiées du point de vue du locuteur. Si un locuteur emploie *ad + accusatif* au lieu de *apud + accusatif*, ne faut-il pas voir là la saillance du cas (*accusatif* dans les deux situations) sur le lexème prépositionnel ?

- 41 Quant aux faits de lexique, ils sont plus aisément repérables, notamment, dans les domaines politique et administratif (García Domingo 1979), sujets au transfert linguistique, mais également technique et scientifique (Ortiz 2024). Nous ne prendrons que deux exemples : le premier concerne le latin *curia*. Appien le rend par deux termes grecs distincts (Famerie 1998, 204-205) : il recourt assez librement soit au calque phonématique (gr. *κουρία*), soit au réemploi d'un terme grec existant (*φατρία / phatria*, forme altérée de *φρατρία / phratría*), auquel il confère une nouvelle valeur sémantique. L'autre possibilité offerte par la langue serait de créer un mot proche au niveau de la formation : le lat. *litteratura* offre un bon exemple de calque sémantique à partir du gr. *γραμματική*, mais les locuteurs latins retiendront finalement le calque phonématique *grammatica*. Enfin, le second exemple concerne le titre de *dictator* qui finit par investir la langue grecque et É. Famerie fait justement remarquer que si le calque littéral a pu être senti comme un xénisme dans la prose de Polybe, ce n'est plus le cas à l'époque d'Appien où le terme se trouve parfaitement intégré à la langue grecque. Aussi le sentiment de latinisation est-il relatif et tributaire du point temporel pris pour repère.
- 42 Venons-en très rapidement aux deuxième et troisième axes de ce paragraphe. Concernant les domaines sociaux propices à la (re)latinisation, F. Biville (2008, 36) rappelle l'importance de l'ononastique comme terrain d'étude des mutations de ce qui se joue linguistiquement et socialement dans l'Antiquité³⁸ et quelques documents conservent la trace de cas où la latinisation du nom va de pair avec une promotion sociale (Deniaux 1983, § 14 ; Famerie 1998, 214). Le domaine politique, nous l'avons vu, est également le lieu où le latin va pouvoir se développer et certains chercheurs ont mis en évidence la latinisation de ces zones du pouvoir, notamment en milieu grec (Bowersock 1992, 256). Enfin, pour terminer, nous souhaiterions inclure quelques remarques d'ordre spatial et temporel. Pour la partie occidentale de l'Empire, il s'avère que le grec finit par ne plus être connu, ce qui conduira dès le début du Moyen Âge à des phénomènes de mécompréhension dans l'interprétation du système grammatical grec (notamment, chez les Modistes, cf. Lusignan 1986, 30-33) et à des relatinisations spontanées. Les manuscrits du *Poenulus* de Plaute font état d'une « latinisation "irrationnelle" » (Sznycer 1967, 26-27) et ce, dès la première recension de l'œuvre de Plaute, soit à l'époque de Varron ou d'Hadrien : les passages en punique, non identifiés comme tels, sont latinisés à partir de structures phoniques approchantes, l'ensemble aboutissant néanmoins à un texte vaguement latinisant mais incompréhensible pour le sens et la syntaxe. Pour la partie orientale, c'est le latin qui finit par disparaître et les Byzantins iront jusqu'à appeler « roméique » le grec, indice que, pour ces nouveaux dominateurs, latin et grec sont tout un, au point que la langue « des Romains » est désormais le grec (Flobert 1988, 212). Si, linguistiquement, le latin ressort vaincu dans cette partie du monde, en revanche, l'aura de Rome perdure par-delà les siècles et les espaces, puisque cette nouvelle dénomination du grec vient dire la

« dépersonnalisation des Grecs, qui ont oublié leur nom et la dénomination de leur propre langue » (Flobert 1988, 210).

Éléments conclusifs

- 43 Nous avons vu, chemin faisant, que si latiniser suppose une recherche de reconnaissance linguistique, passant par une suprématie du latin sur les langues dominées et par une construction linguistique élaborée en miroir de la langue grecque — incontestablement langue de référence pour les Latins —, les évolutions ultérieures du rapport de force entre latin et grec ont conduit à une désolidarisation du latin par rapport au grec, à son émancipation à l'égard de cette langue et finalement, à une relatinisation faite en réaction à la langue qui la fit advenir. Nous avons, à cette occasion, mis en évidence l'importance de la capacité à grammatiser la langue et le pari, réussi, de faire du latin la langue du pouvoir et de la culture. La latinisation peut s'observer, concrètement, à tous les niveaux linguistiques, malgré les immanquables difficultés rencontrées dans l'identification de ces cas de (re)latinisation : en l'absence du contexte de production — partiellement reconstituable — mais surtout, du contexte de co-énonciation — difficile, voire impossible, à déterminer —, les données glanées restent circonstancielles : elles confirment le caractère labile de la langue latine et l'existence parallèle de parlers latins approchants, qui démontrent, dans le même temps, l'extrême flexibilité linguistique des locuteurs.
- 44 En guise d'ouverture, nous souhaiterions évoquer le devenir de ces procédures visant à (re)latiniser. La relatinisation peut s'appréhender en externe et en interne avec, dans tous les cas, des enjeux de pouvoir. La relatinisation en externe s'observe dans les cas où le latin reprend l'avantage dans un domaine où il l'aurait cédé à une autre langue, ce qu'attestent les efforts d'un Caton pour redonner consistance au latin face au grec, mais également les traductions françaises de textes hagiographiques, qui oscillent entre renouveau lexical issu de la langue vulgaire et relatinisation. La relatinisation en interne, en revanche, met le doigt sur les variétés de latin : les puristes promeuvent le latin écrit classique et s'élèvent contre les « Latiniseurs », vecteurs d'un latin décadent ou artificiel. Mais ce combat mené contre les Latiniseurs, parce qu'il perdurera dans le temps, induira inéluctablement une évolution de contenus et conduira à au moins deux postures. La première, didactique, fait le procès de ces normatifs du latin qui, en limitant la description aux textes littéraires et en dénonçant les emplois jugés déviants, n'offrent qu'une vision incomplète du système. Ces inexactitudes, parce qu'elles peuvent passer pour arbitraires et sans prise avec les réalités de terrain, mèneront inmanquablement à des difficultés d'acquisition, en production, et à de potentiels contresens, en réception. C'est cet ensemble d'inconvénients qui exige un retour à la lettre, sans médiation, nécessairement simplificatrice. De ces enjeux didactiques résulte la seconde posture, épistémologique : il s'agit alors de s'élever contre le « néo-latinisme » — « qui prétend prouver que le français est du latin évolué » (Dartois 1909, 6) — et de refuser au français toute parenté avec le latin. Cette posture, extrême, était cependant nécessaire pour débarrasser le français de l'emprise du latin et lui ouvrir les voies vers des comparaisons translinguistiques plus larges, mais aussi vers une appréhension intime de son propre système. Cette posture épistémologique trouvera un relais dans la démarche didactique de F. Brunot (1915) qui dénonce précisément l'exercice visant à restituer les étymons latins de mots français. Il semble alors que la

destinée du français soit parallèle à celle du latin par rapport au grec : entre projection et répulsion.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS James Noel, 2003. *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge University Press.
- ADAMS James Noel, 2013. *Social Variation and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- AGUSTA-BOULAROT Sandrine, 1994. « Les références épigraphiques aux *Grammatici* et Γραμματικοί de l'Empire romain (I^{er} s. av. J.-C., IV^e s. apr. J.-C.) », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité* 106/2, p. 653-746.
- AHRWEILER Hélène, 1980. « L'Empire byzantin » in M. Duverger (éd.), *Le concept d'Empire*, Paris, PUF, p. 131-149.
- AUROUX Sylvain, 1994. *La Révolution technologique de la grammatisation : introduction à l'histoire des sciences du langage*, Liège, Pierre Mardaga.
- BARATIN Marc, 1988. « Remarques sur la place et le rôle du concept de latinité dans les grammaires latines antiques », *Ktèma* 13, p. 187-193.
- BIVILLE Frédérique, 1988. « Tradition grecque et actualité latine chez les grammairiens latins : l'approche phonique de la langue », *Ktèma* 13, p. 155-166.
- BIVILLE Frédérique, 1993. « Grec des Romains, ou latin des Grecs ? Ambiguïté de quelques processus néologiques dans la Koiné » in C. Brixhe (éd.), *La Koiné grecque antique I : une langue introuvable ?*, Nancy, p. 129-140.
- BIVILLE Frédérique, 2008. « Situations et documents bilingues dans le monde gréco-romain » in F. Biville, J.-C. Decourt & G. Rougemont (éd.), *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, p. 35-53.
- BIVILLE Frédérique, 2021. « De la grammaire grecque à la grammaire latine et gréco-latine », *Histoire Épistémologie Langage* 43/1, p. 21-40.
- BLAENS DORF Jürgen, 1988. « Cratès et les débuts de la philologie romaine », *Ktèma* 13, p. 141-147.
- BONFANTE Giuliano, 1938, « Compte-rendu *Les tables Eugubines* de M. G. Devoto », *L'antiquité classique* 7/2, p. 321-332.
- BOWERSOCK Glen Warren, 1992. « Les Grecs “barbarisés” », *Ktèma* 17, p. 249-257.
- BRUNOT Ferdinand, 1915. « Quatrième leçon — 23 décembre 1915 » in M. Jorge, J. David & T. Taous (éd.), *Cours de méthodologie de l'enseignement du français* (publication en cours, Limoges, Lambert Lucas).
- COSERIU Eugenio 1964. « Sémantique diachronique structurale », *Tra Li Li* 2/1, p. 139-186.
- CRISTOFANI Mauro, 1999. « Liberazione e processi di autoidentificazione etnica fra le genti dell'Italia arcaica », Centre Jean Bérard (éds), *La colonisation grecque en Méditerranée occidentale*.

- Actes de la rencontre scientifique en hommage à Georges Vallet*, Rome, École française de Rome, p. 345-360.
- DARTOIS Jean-L., 1909. *Le néo-latinisme*, Paris, Société des Auteurs-Éditeurs.
- DENIAUX Élisabeth, 1983. « Le passage des citoyennetés locales à la citoyenneté romaine et la constitution de clientèles » in M. Cébeillac-Gervasoni (éd.), *Les « bourgeoisies » municipales italiennes aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.*, Naples, Publications du Centre Jean Bérard. URL : <http://books.openedition.org/pcjb/1395>.
- DE PAOLIS Paolo, 2015. « La parentela linguistica fra greco e latino nella tradizione grammaticale latina » in G. Haverling (éd.), *Latin Linguistics in the Early 21st Century*, Uppsala Universitet, p. 611-625.
- DESBORDES Françoise, 2007a. « *Latinitas* : constitution et évolution d'un modèle de l'identité linguistique » in F. Desbordes, *Idées grecques et romaines sur le langage. Travaux d'histoire et d'épistémologie*, Paris, ENS Éditions, p. 91-105 [= 1991 in S. Saïd (éd.), *Ἑλληνισμός. Quelques jalons pour une histoire de l'identité grecque*, Leyde, Brill, p. 33-47].
- DESBORDES Françoise, 2007b. « Sur les débuts de la grammaire à Rome » in F. Desbordes, *Idées grecques et romaines sur le langage. Travaux d'histoire et d'épistémologie*, Paris, ENS Éditions, p. 217-233 [= 1995, *Lalies* 15, p. 125-137].
- DUBUISSON Michel, 1979. « Le latin des historiens grecs », *Les Études classiques* 47, p. 89-106.
- DUBUISSON Michel, 1981. « *Vtraque lingua* », *L'antiquité classique* 50/1-2, p. 274-286.
- DUBUISSON Michel, 1982a. « Y a-t-il une politique linguistique romaine ? », *Ktèma* 7, p. 187-210.
- DUBUISSON, Michel, 1982b. « Grecs et Romains : le conflit linguistique », *L'histoire* 50, p. 21-29.
- DUBUISSON Michel, 1983. « Les *opici* : Osques, Occidentaux ou Barbares ? », *Latomus* 42, p. 522-545.
- DUPONT Florence, 2022. *Histoire littéraire de Rome. De Romulus à Ovide — Une culture de la traduction*, Paris, Armand Colin.
- FAMERIE Étienne 1998. *Le latin et le grec d'Appien. Contribution à l'étude du lexique d'un historien grec à Rome*, Genève-Paris, Droz-Champion.
- FAUVINET-RANSON Valérie, 2021. « Phénomènes d'acculturation linguistique en Italie ostrogothique (latin et gothique) », *Ktèma* 46, p. 53-68.
- FLOBERT Pierre, 1988. « *Lingua Latina* et *lingua Romana* : purisme, administration et invasions barbares », *Ktèma* 13, p. 205-212.
- FREYBURGER Gérard, 1988. « Le savoir "philologique" du grammairien Censorinus », *Ktèma* 13, p. 149-154.
- GADET Françoise & GUERIN, Emmanuelle (éds), 2015. *Parlers ordinaires, parlers jeunes. Terrains, données, théorisations. Langage et Société* 154.
- GARCIA DOMINGO, Enrique, 1979. *Latinismos en la koiné (en las documentos epigráficos desde el 212 a. J. C. hasta el 14 d. J. C.) : gramática y léxico griego-latino, latino-griego*, Burgos, Universidad de Valladolid.
- GÜNST HORN, Olivier, 2014. *Le Latin par l'Exemple — Initiation au Latin d'Église*, Flavigny, Traditions monastiques.
- HOLTZ Louis, 1987. « Pline et les grammairiens : le *Dubius sermo* dans le haut moyen âge », *Helmántica* 38, p. 233-254.

- HUYSMANS Joris-Karl, 1884. *À rebours*, Paris, Fasquelle, 1907.
- LAMARTINE Alphonse (de), 1851. *Le Tailleur de pierre de Saint-Point*, Paris, 1873.
- LEHMANN Yves, 1988. « Varron et le grammairien Tyrannion : l'apport doctrinal de l'aristotélisme », *Ktèma* 13, p. 179-186.
- LE ROUX Patrick, 1992. « La question des colonies latines sous l'Empire », *Ktèma* 17, p. 183-200.
- LITTRÉ Émile, 1873. *Dictionnaire de la langue française*. Tome 3, Paris.
- LUSIGNAN Serge 1986. *Parler vulgairement – Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris/Montréal, J. Vrin.
- ORTIZ Pierre-Henri, 2024. *La psychiatrie à Rome. Comprendre et soigner la folie d'après Celse et Caelius Aurelianus*, Paris, Les Belles Lettres.
- ROCHETTE Bruno, 2008, « L'enseignement du latin comme L2 dans la *Pars Orientis* de l'Empire romain : les *Hermeneumata Pseudodositheana* », in F. Bellandi & R. Ferri (éds), *Aspetti della scuola nel mondo romano – Atti del convegno*, Amsterdam, Adolf M. Hakkert, p. 81-109, URL : <http://hdl.handle.net/2268/25895> (p. 1-32).
- ROCHETTE Bruno, 2016. « Pétrone et le “sardisme”. À propos de la langue d'Herméros dans la *Cena Trimalchionis* », *L'antiquité classique* 85, p. 65-103.
- SAND George, 1842. *Consuelo*, Paris, L. de Potter.
- SAULNIER Christiane, 1983. *L'armée et la guerre chez les peuples samnites (VII^e-IV^e s.)*, Paris, Diffusion de Boccard.
- SWIGGERS Pierre, 1997. *Histoire de la pensée linguistique : analyse du langage et réflexion linguistique dans la culture occidentale, de l'Antiquité au XIX^e siècle*, Paris, PUF.
- SZNYCER Maurice, 1967. *Les passages puniques en transcription latine dans le « Poenulus » de Plaute*, Paris, Klincksieck.
- SZNYCER Maurice, 1996. « Le bilinguisme punico-latin en Afrique du Nord à l'époque romaine » in F. Briquel-Chatonnet (éd.) *Mosaïque de langues, mosaïque culturelle : le bilinguisme dans le Proche-Orient ancien*, Paris, J. Maisonneuve, p. 197-210.
- TAOUS Tatiana, 2022. « Collocations et constructions à verbe support chez les grammairiens latins et dans quelques manuels antiques : un impensé didactique ? » in J. M. Baños, M. D. Jiménez López, M. I. Jiménez Martínez & C. Tur (éd.), *Collocations in theoretical and applied Linguistics: from Classical to Romance Languages*, Madrid, Guillermo Escolar Editor, p. 257-301.
- VALETTE-CAGNAC Emmanuelle, 2003. « “Plus grec que le grec des Athéniens”. Quelques aspects du bilinguisme gréco-latin » in P. Borgeaud et al. (éds), *Mètis, Dossier : Alexandre le Grand, religion et tradition*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 149-179. URL : <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.2109>.
- VAN HEEMS Gilles, 2012. « Coexistence et concurrence entre les langues : de l'étrusque au latin », *Revue de Linguistique latine du Centre Ernout. De Lingua Latina* 8, p. 1-30. URL : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/rubrique2315>.
- VESPERINI Pierre, 2015. « Le sens d'*humanitas* à Rome », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité* 127/1, p. 131-144.
- VEYNE Paul, 1980. « L'Empire romain » in M. Duverger (éd.), *Le concept d'Empire*, Paris, PUF, p. 121-130.

VILLEMMAIN Abel-François, 1840 [1829]. « Tableau de la littérature du Moyen Âge », *Cours de littérature française* [1828-1829], tomes VI et VII, Bruxelles, Hauman.

WERNER Karl Ferdinand, 1980. « L'Empire carolingien et le Saint Empire » in M. Duverger (éd.), *Le concept d'Empire*, Paris, PUF, p. 151-202.

WILMET Marc, (1990). « Histoire interne de la langue » in G. Holtus, M. Metzeltin & C. Schmitt (éds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik – Französisch*, vol. 5/1, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 493-506.

NOTES

1. D'après une succincte recherche sur la base de données *Corpus de Littérature narrative du Moyen Âge au XX^e siècle* (Classiques Garnier Numérique), à partir des items de recherche /latin d'église/ et /latin ecclésiastique/. La consultation des contextes indique que, selon les auteurs, les deux syntagmes peuvent être entendus en bonne (sens dénotatif) ou mauvaise part.
2. Entendre par *domaine latin* les territoires que les Romains avaient faits leurs et intégrés à leur « domaine ».
3. Sur le rôle primordial du latin, voir *infra*.
4. M. Dubuisson (1981, 283), en déclarant que « le biculturalisme gréco-romain est en fait à sens unique », invite à remettre en doute l'idée d'une latinisation des Grecs, ce qui expliquerait pourquoi F. Biville (1993) ne trouve finalement que peu de chose à dire sur le latin des Grecs. Si les voies de la recherche, en ce domaine, restent insondées, c'est peut-être parce qu'elles sont difficilement sondables au vu de la documentation et des données archéologiques disponibles.
5. Nous le verrons plus bas, les lat. *latinisare/latinizare* et *latinare* sont relativement tardifs ; en revanche, le type *Latinum (aliquid) facere* « rendre (quelque chose) latin » est attesté à date ancienne (chez Térence, notamment, pour lequel il s'agit de rendre latines des *fabulae* grecques).
6. Les Étrusques, première civilisation dominante dans le Latium, ont très rapidement adhéré à la culture grecque (en réalité, dès l'implantation des premières colonies grecques). À la fin de la domination étrusque, les Latins – déjà fortement acculturés – s'inscrivent dans le prolongement des Étrusques : on parle de « première hellénisation ». La « seconde hellénisation » interviendra à l'issue des conquêtes d'Alexandre et atteindra à Rome son apogée avec le siècle des Scipions (Dubuisson 1979, 103 ; Dubuisson 1983, 524).
7. Il n'est pas anodin que les premières inscriptions retrouvées dans l'Italie antique (– VIII^e s.) soient grecques (Biville 2008, 41 ; Dupont 2022, 44). Il faut attendre – VI^e s. pour voir apparaître les premières inscriptions latines et étrusques (Biville 1993, 131 ; Biville 2008, 41, note 22).
8. Les Romains distinguaient plusieurs cas de figure : les cités *créées* romaines (les colonies) et les cités *devenues* romaines (Deniaux 1983, Le Roux 1992). La citoyenneté romaine n'était pas acquise une fois pour toute : pour Cicéron (*Brut.* 140), la maîtrise du latin (*scire Latine*) est indissociable de la qualité de citoyen romain (*civis Romani proprium*, Dubuisson 1979, 96 et note 50), si bien qu'un empereur comme Claude, évoqué par Suétone (*Claud.* 16, 4) et Dion Cassius (XL 17, 4-5), a pu retirer la citoyenneté romaine à un chevalier lycien ignorant le latin (Dubuisson 1982a, 208). Mais un citoyen romain pouvait toujours renoncer à sa citoyenneté en échange de lopins de terre ; cette procédure permettait aux Romains d'assurer la colonisation des terres non romaines nouvellement conquises, en attirant une population de citoyenneté romaine, qui cohabitait alors avec la population d'origine indigène (Le Roux 1992, 191-192).
9. Sous l'empire et notamment, sous l'action de Caligula, les Romains vont se servir des *populi* indigènes pour promouvoir le modèle romain et la langue latine. Ainsi, la ville de Vienne, en Gaule, possède-t-elle une élite indigène déjà fortement romanisée au moment de la colonisation.

Caligula décide de mettre fin au statut mixte (juridiquement et ethniquement) de Vienne et accorde la citoyenneté romaine en même temps que des terres à cette population autochtone : c'est le *solidum civitatis Romanae beneficium* (Le Roux 1992, 195). Par cette évolution politique, l'Empire romain manifeste sa volonté d'intégrer, de pacifier, mais également d'essaimer son modèle en conduisant en douceur les peuples soumis à changer de structures politiques et juridiques mais sans « porter atteinte à l'unité de la *natio* préexistante » (*ibid.*, 198).

10. Pour une micro-analyse du vocabulaire combatif utilisé par Cicéron pour enjoindre à une résistance du latin face au grec, Dubuisson 1982a (187, note 6).

11. C'est cette particularité qui fera que le syntagme *utraque lingua*, sans autre spécification adjectivale, ne pourra désigner que le latin et le grec et ce, jusque tard dans l'Empire romain (Dubuisson 1981, 282). Un poème de l'Anthologie latine (*De convivis barbaris*) détourne de son potentiel « hellénistique » le motif du *convivium*, (Fauvinet-Ranson 2021, 64). Ainsi, au moment où les convives germaniques, repus, s'adonnent, conformément à la tradition antique, au chant poétique (Dupont 2022, 44), l'auteur de ce poème refuse aux Germains, pourtant dominants, l'entrée de leur langue dans le littéraire : tout semble indiquer que si les Germains dominent matériellement, ils ne représentent rien puisque leur langue est incompatible avec les Lettres. On voit alors comment la littérature se fait engagée et résiste avec ses armes à l'envahisseur germanique.

12. Sur la relativité du rapport *grammatisation* ↔ *langue de prestige*, voir Swiggers (1997, 155) et l'exemple de la « grammaticographie des langues amérindiennes ».

13. Pour un essai de synthèse des raisons (décrites en termes de double mouvement « rétrospectif » et « prospectif ») qui poussent à la grammatisation, Taous 2022, 272-273.

14. C'est peut-être par cette aspiration œcuménique que l'on pourrait rendre compte des contradictions théoriques de Varron. Pour une discussion sur ce point, De Paolis (2015, 617-618).

15. Tels l'osque, l'ombrien, le vénète, le messapien ; l'étrusque ; le gaulois ; l'ibère ; le punique, le berbère, le libyen ; l'araméen, l'hébreu. La liste reste ouverte.

16. Sur la permanence du punique, Sznycer (1996, 197 et 203) ; sur celle de l'osque, de l'étrusque et de l'ibère, Dubuisson (1982a, 188 et note 10) ; sur la cohabitation des dialectes proches que sont le samnite et l'osque, Dubuisson (1983, 536). Pour des attestations de trilinguisme, Biville 2008, 37-39.

17. Après inclusion du parler des Samnites, qui finirent par les dominer militairement.

18. Varron (*De lingua Latina* X 69) et, plus tard, Quintilien (I 5, 68) témoigneront de la vitalité de ces termes hybrides, en identifiant cette fois clairement une base latine et une base étrangère (Rochette 2016, 81 et notes 154 et 155). Pour d'autres exemples, tirés de la littérature satirique, Biville (1993, 132).

19. Ce qui sera le cas plus tard de Lucrèce (voir *infra*), de Cicéron (Adams 2013) ou d'Appien (Famerie 1998).

20. En effet, les inscriptions les plus anciennes sont généralement le fait de nobles et sont vouées à un usage privé.

21. Les « langues étrangères n'ont jamais été caractérisées positivement, sinon de façon exceptionnelle ; en d'autres termes, les langues étrangères ne sont jamais sorties de cette caractéristique négative : n'être pas du grec » (Baratin 1988, 190).

22. Ils étaient généralement issus de deux écoles concurrentes : celle de Pergame — de mouvance stoïcienne — et celle d'Alexandrie — de mouvance péripatéticienne — (Blaensdorf 1988, 146).

23. Les positions de Rome ne sont toutefois pas monolithiques et dépendent, en définitive, de l'exécutif du moment. Auguste, par exemple, aura une posture très différente de Marius ou de Tibère (Dubuisson 1982a ; Bowersock 1992, 252-254).

24. Pour une révision tout en nuance de l'hostilité de Caton à l'égard de l'hellénisme, Dubuisson 1983, 523-524. Sur les aptitudes de Caton en grec, Dubuisson 1982a, 200-201.

25. Pour des exemples de ces Romains philhellènes, que les motivations soient intellectuelles (« manifester sa culture ») ou stratégiques et démagogiques, Dubuisson 1982a, 202-205 et note 115.
26. *sed tamen ipsam rem facilest exponere verbis.* (Lucr. I 836)
27. *... Latina suis finibus, exiguis sane, continentur.* (Cic. *Pro Archia* X 23)
28. « ... mais l'exercice et l'entraînement à cet égard ne sont pas si faciles (οὐκ εὐχερή), sinon pour ceux qui ont plus de loisir et à qui l'âge permet encore de telles ambitions. » (Plutarque *Vie de Démosthène* II 3)
29. Sur l'axiologie dépréciative qui se constitue au terme de l'évolution sémantique des mots désignant des particularismes linguistiques locaux, cf. *supra*.
30. Et non à « l'être humain » (*homo*). Voir Vesperini 2015, 139.
31. Sur le rôle du pythagoricien Alcméon de Crotonne dans cette spécification de l'homme par rapport aux autres animaux, Ortiz (2024, 11-12, note 8).
32. Sur la permanence de ce motif littéraire, Fauvinet-Ranson (2021, 57) : dans une perspective inversée, ce sont les Goths, dominateurs de Rome, qui se refusent aux Lettres romaines ; Rome, vaincue, incarne la mollesse des Lettres et les Goths, vainqueurs, la vigueur et la virilité barbares.
33. Les textes de Caelius Aurelianus proviennent de la *DigilibLT - Biblioteca digitale di testi latini tardoantichi* de l'Université du Piémont oriental. Les traductions proposées sont personnelles.
34. Aristocrate romain et encyclopédiste dilettante qui rédigea « dans le lexique latin de cette culture » (Ortiz 2024, 17) un *De medicina*, inspiré de cette même école méthodiste.
35. Voir la position de Caton, cité par Pline l'ancien (*Histoire naturelle* XXIX 11-27). Dans le passage en question, Caton « met en garde contre les méfaits des charlatans qui dissimulent leur ignorance sous un langage incompréhensible » (Dubuisson 1983, 522).
36. Tirée des archives du banquier Jucundus (*CIL* 4, 3340, 32 = *FIRA* III 129 d).
37. Sur la combinaison des perspectives interne et externe et sur l'attention à porter sur la première, Wilmet (1990, 493-494).
38. Voir Fauvinet-Ranson 2021 pour les nuances (malgré un inéluctable retour à des considérations onomastiques).

AUTEUR

TATIANA TAOUS

CY Cergy Paris Université, Laboratoire ÉMA